

Soings-en-Sologne



Bulletin Municipal 2022



Mairie : 1 rue de Selles - 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE
Horaires d'ouverture : de 9 h à 13 h du lundi au vendredi

Sommaire

Mot du Maire	page 1
Vie communale	page 2
Vie des associations	page 33
Informations utiles	page 42

Le Maire

et la

Commission Information/Communication

*remercient celles et ceux qui ont
contribué à la réalisation de ce bulletin*

Le mot du maire 2022

L'année 2021 s'achève, largement marquée par la pandémie, qui malgré l'ensemble des mesures sanitaires fixées au niveau national, reste plus que jamais présente. Nous devons rester très vigilants.

Je mesure combien les contraintes imposées sont difficiles pour l'ensemble de la population. Nous devons nous habituer à vivre avec ces virus. L'arrivée des vaccins nous a permis d'avoir un peu de libertés dans nos activités professionnelles et déplacements privés.

Les travaux prévus en 2021 se sont déroulés normalement.

L'agrandissement de la maison de santé a été lancé début septembre, pour permettre l'accueil de praticiens paramédicaux, mais un problème interne au cabinet a entraîné le départ de 2 médecins pour Contres.

Le désamiantage de l'ancienne cantine et de la salle de motricité, suivis de la construction d'un local de rangement de matériel pour l'école maternelle ont été terminés cette année.

Les travaux d'assainissement collectif à la Fromonière, puis la réfection de la voirie se sont achevés en septembre.

Dans le Lotissement de La Plaine du Sauveur, seuls 4 lots restent à vendre. L'étude archéologique et l'appel d'offres de la deuxième tranche vont pouvoir commencer en 2022.

En 2022, il faudra prévoir quelques investissements, dont :

- Des gros problèmes de chauffage et d'isolation dans la salle des mariages de la mairie
- Les deux columbariums complets au cimetière. Il faut acquérir un monument supplémentaire à l'emplacement réservé à cet effet.
- Une première tranche de remplacement des ampoules du réseau d'éclairage public par des lampes led.
- Divers travaux d'entretien de voirie à programmer, comme chaque année.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, il n'était pas raisonnable de faire une cérémonie des vœux, mais je tenais toutefois à remercier l'ensemble des services, les membres du conseil municipal, toutes les associations, les commerçants et artisans de la commune, d'avoir participé sans faiblir à la vie de notre village en 2021.

Il me reste à vous souhaiter avec l'ensemble du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de joie, de santé et travail pour 2022.

Bernard BIETTE

FINANCES

Détail des dépenses d'investissement

Investissements 2020 :

Panneaux de signalisation	23 422,96 €
Effacement de réseaux	41 782,27 €
2 broyeurs	20 356,88 €
Ordinateurs mairie	3 871,68 €
Panneaux de basket gymnase	1 991,84 €
Plaque vibrante services techniques	1 590,00 €
Bancs et poubelles de rue	3 073,20 €
Expertise amiante et plomb cour école	1 512,00 €
Honoraires travaux école	3 693,74 €

Prévisions d'investissements 2021 :

Démontage tour vigie château d'eau	10 000,00 €
Restauration contrefort église	5 000,00 €
Reprise de réseau cantine	6000,00 €
Panneaux de signalisation	5 000,00 €
Réfection de chaussée La Fromonière	100 000,00 €
Extension assainissement route de Mur	50 000,00 €
Poteaux incendie	10 000,00 €
Poste de relevage au parc	15 000,00 €
Copieur école	6 000,00 €
Informatique école	16 000,00 €
Mobilier école	1 000,00 €
Travaux école	200 000,00 €

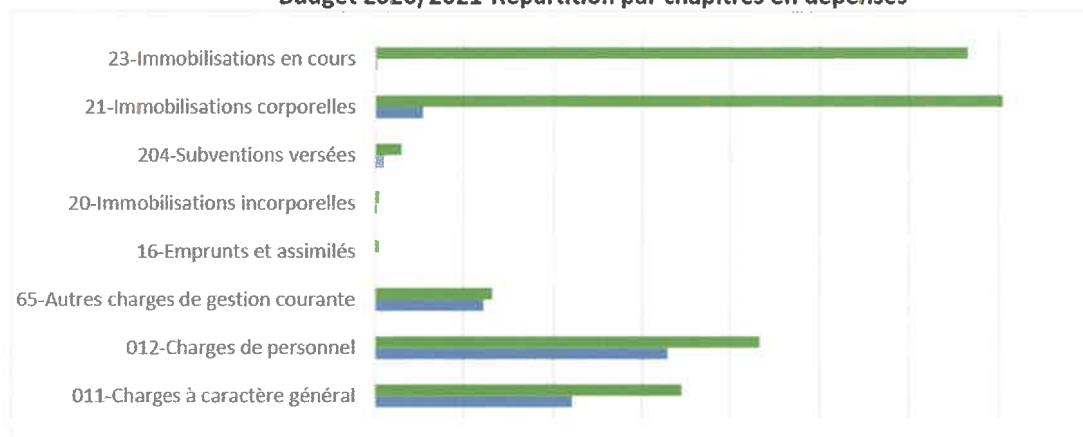
Détail des recettes de fonctionnement

	2020	2021
Excédents	874 363,00 €	1 180 529,62 €
Remboursement frais personnel	43 132,51 €	40 000,00 €
Cantine, garderie, bibliothèque	52 255,10 €	72 500,00 €
3 taxes locales	566 363,00 €	585 130,00 €
Autres impôts et taxes	742 892,03 €	739 685,00 €
Dotations et compensations	170 210,18 €	187 474,00 €
Revenus des immeubles	86 033,53 €	90 000,00 €

FINANCES

Répartition par chapitres en dépenses

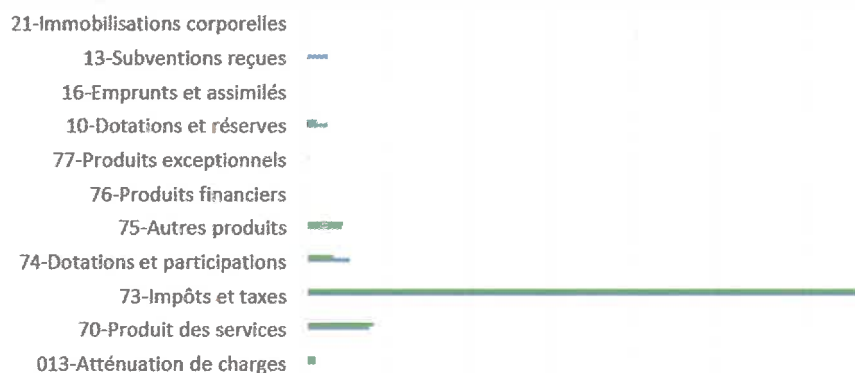
Budget 2020/2021-Répartition par chapitres en dépenses



	Réalisé 2020	Prévu 2021
011-Charges à caractère général	443 128,33 €	690 000,00 €
012-Charges de personnel	658 108,05 €	866 000,00 €
65-Autres charges de gestion courante	243 085,86 €	262 373,00 €
16-Emprunts et assimilés	630,45 €	10 000,00 €
20-Immobilisations incorporelles	4 438,80 €	10 000,00 €
204-Subventions versées	19 493,74 €	60 000,00 €
21-Immobilisations corporelles	106 953,53 €	1 410 000,00 €
23-Immobilisations en cours	5 205,74 €	1 331 008,45 €

Répartition par chapitres en recettes

Budget 2020/2021-Répartition par chapitres en recettes



	Réalisé 2020	Prévu 2021
013-Atténuation de charges	18 991,27 €	20 000,00 €
70-Produit des services	149 368,05 €	161 000,00 €
73-Impôts et taxes	1 343 926,44 €	1 348 337,00 €
74-Dotations et participations	103 474,19 €	64 325,00 €
75-Autres produits	83 239,06 €	86 000,00 €
10-Dotations et réserves	49 705,45 €	25 000,00 €
13-Subventions reçues	49 338,50 €	49 705,45 €

SUBVENTIONS - ÉTAT CIVIL

Associations	Accordé 2021
AÏKIDO	350.00
UNC AFN	500.00
Association sportive Football	30 000.00*
Comité des Fêtes	1 500.00
Coopérative scolaire	900.00
MJC	1 000.00
La Farandole – APE Soings	1 000.00
Les Volants Solognots	900.00
ADMR Saint-Aignan - Selles S/Cher	654.40
Chambre des Métiers du 41	560.00 (7X80.00)
Chambre des métiers 37	160.00 (2 élèves)
CFA BTP 37	140.00 (2 élèves)
Téléthon	200.00
Association conciliateurs de justice	50.00
ADER (sécurité routière)	180.00 (26 élèves + 50€)
CFA BTP 41	280.00 (4 élèves)
GIDEC de Sologne	37.00
Souvenir français	50.00
JSP de Contres	70.00
Association de pêche étang chapitre	100.00

(*) y compris une participation au salaire de l'intervenant sportif à l'école



L'Etat civil



En 2021, nous avons pu nous réjouir de 5 mariages et 10 naissances. Tous nos vœux les accompagnent. Nos pensées vont aux familles des 15 personnes décédées au cours de l'année.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2021 : retour en images

sur une année d'action communautaire

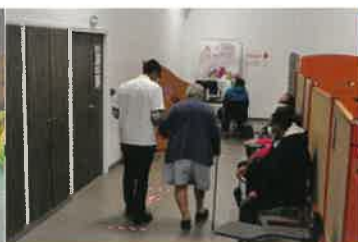


VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Janvier

Ouverture de La Maisonnette, Lieu d'Accueil Enfant Parent dans 4 communes du territoire.



Février

Ouverture de 3 centres de vaccination anti-covid de proximité grâce à de nombreux soignants, bénévoles et agents territoriaux.



Mars

Le mois des Jobs d'été en version 100 % en ligne.



Avril

Ouverture des candidatures pour les éco-défis des commerçants et artisans 2021.



Mai

Démarrage des premières constructions sur la Zone d'Activités communautaire de Saint-Georges-sur-Cher



Juin

Lancement de l'été culturel avec, entre autres, les cinémas en plein air et la danse sur les marchés.



Juillet

Labellisation des France services communautaires de Saint-Aignan et Selles-sur-Cher



Août

Actions de prévention bucco-dentaire dans les accueils de loisirs communautaires.



Septembre

Opération prévention routière pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risque à travers un escape game innovant.



Octobre

Reprise des activités au centre aquatique de Faveroles-sur-Cher après plus d'une année de travaux.



Novembre

Festival Vents d'automne à Selles-sur-Cher organisé par l'école de musique communautaire.



Décembre

Poursuite des ateliers des Défis énergie dans le cadre du Plan Climat Val de Cher Controis.



Pour suivre toute l'actualité de votre Communauté de communes

Abonnez-vous à notre newsletter !

Inscrivez-vous sur www.val2c.fr

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Le Pays est signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre -Val de Loire depuis octobre 2017. C'est au total une enveloppe de 11,713 millions d'euros qui a été allouée par la région jusqu'en 2023 pour accompagner les projets structurants portés par les communes et les deux communautés de communes (Val de Cher - Controis et Romorantinois Monestois) et les porteurs de projets privés. Au stade de l'après bilan à mi-parcours du CRST, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau puisque **57% des crédits sont consommés**. Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, l'aide à la création de locaux d'activités économique à Romorantin, le soutien aux projets d'aménagements d'espaces publics (Centre- ville de Montrichard-Val de Cher, Placette de Saint-Aignan, centre bourg de Pruniers en Sologne, placette de Mennetou-sur-Cher...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (cabinet secondaire de Meusnes, l'Auberge de Meusnes, salle multi-activités de Fresnes, cuisine centrale de l'ADAPEI, RAM...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.

Le dispositif AVOS ID (500 000 €) a permis d'accompagner quelques initiatives innovantes proposées par les porteurs de projet qu'ils soient publics ou privés. (Soutien à l'ouverture de la maison du Blues à Châtres sur Cher, atelier partagé des métiers de la mode animations culturelles...) Il reste encore près de 300 000€ de crédits pour soutenir de nouveaux projets innovants.

Mais, le projet structurant le plus attendu pour le territoire qui va concerner l'ensemble du linéaire de la vallée du Cher soutenu dans le contrat régional sera la réalisation de la **véloroute « Coeur de France à vélo »**.

Le pays a porté l'étude de faisabilité et la définition du tracé de cette véloroute en 2019 offrant une itinérance cyclable nouvelle, alternative à la Loire à vélo depuis Tours jusqu'à Montluçon. Une enveloppe de 0,560 Millions d'euros est réservée sur le contrat régional de solidarité territoriale pour les deux communautés de communes maîtres d'ouvrages de l'opération. La maîtrise d'oeuvre est confiée au bureau d'études ARCAMZO. Les premiers travaux devraient démarrer dans le courant de l'année 2022. Le Pays participe dans le même temps à la mise en tourisme autour de cette future destination vélo aux côtés des offices de tourisme concernés (SUD Val de Loire et Sologne-Côté sud).

Enfin, 2021 fut marqué par l'avancée des réflexions autour de la concrétisation du lancement du projet alimentaire de territoire du pays (PAT). En effet, plusieurs enquêtes ont été réalisées et confiées à l'Observatoire des Territoires de Loir-et-Cher (Grandes et moyennes surfaces, Épiceries, superettes, Restauration collective et Consommateurs (Que mangez-vous ?). Une enquête a permis de mieux connaître les pratiques alimentaires des habitants du territoire.

Contact Pays : Julien BEAUDON
direction@valdecherromorantinois.fr

LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



La cellule de Conseil en Énergie Partagé accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments, notamment au travers d'une campagne 2019 consacrée aux écoles (régulation du chauffage et ventilation).



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Ce dispositif a pour but de favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire en offrant un accompagnement technique et financier :

Quoi ? - Des subventions jusque 45% des projets de **production de chaleur** éligibles :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues
- ✓

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à **l'exclusion des particuliers**

Objectifs : Engagement de 10 projets en 3 ans

L'avancement : Seulement 2 projets démarrés, 2 projets abandonnés,

OBLIGATION DE SOUTENIR 8 PROJETS AVANT LE 1/11/2022 et d'économiser 5 470 MWH

Contact Pays : Julien BEAUDON
direction@valdecherromorantinois.fr

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois - 1 Quai Soubeyran - 41130 SELLES-SUR-CHER - 02.54.97.78.60

pays.vallee.cher.romorantinois@wanadoo.fr - <http://www.valdecherromorantinois.fr>

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Le 11 septembre 2014, le ministère de la Culture a accordé le label Pays d'art et d'histoire. Ce label reconnaît, d'une part, la qualité du patrimoine présent sur un territoire, ainsi que les efforts des collectivités pour le préserver et le valoriser ; il les encourage, d'autre part, à amplifier cet effort grâce au recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et de guides-conférenciers. Ceux-ci ont pour mission de définir et de coordonner et d'animer la politique de médiation autour des différents patrimoines.

Depuis 2015, l'équipe en charge de ce label au sein du Pays propose au public des saisons d'animations autour de thématiques renouvelées chaque année. Il s'attache à valoriser l'ensemble du patrimoine présent sur le territoire, qu'il soit naturel, architectural, religieux, immatériel, etc. Il veille à travailler en partenariat avec les associations et les Offices de Tourisme. Il crée aussi une offre de découvertes pédagogiques à l'intention du jeune public. Il mène une politique d'éditions destinée à faire connaître au public l'histoire des sites et des monuments du Pays, en dehors des animations proposées.

On peut citer quelques temps forts du Pays d'art et d'histoire : commémoration du centenaire des camps américains, en 2017 ; représentation d'une pièce de théâtre commandée à la Compagnie du Hasard : JUNI 40 ; intégration dans l'événement régional Viva Leonardo da Vinci avec une saison entièrement consacrée à la valorisation du patrimoine Renaissance.

On peut qualifier la saison 2021 d'honorable. Après des débuts timides et une fréquentation assez faible en juillet et Août, les groupes sont de retour et nous connaissons une très belle arrière-saison.

Dans le même temps, 195 élèves ont suivi les actions pédagogiques proposées par le Pays d'art et d'histoire du 6 mai au 29 juin.

Participation du Pays d'art et d'histoire au projet « Sologne ça Tourne ».

Finalement sur des chiffres arrêtés au 12 Octobre, on dénombre près de 640 participants aux animations tel qu'elle soit se déclinant ainsi :

-195 scolaires (année 2020/2021)

-222 visiteurs individuels

-164 participants aux animations partenaires (sortie canoë, Cycl'Eau Trésor, conférences)

-57 visiteurs

La saison, décalée en raison de l'épidémie de Covid-19, s'achèvera le 21 novembre 2021

Contact Pays : Valérie CHAPEAU
Pah.vcr@gmail.com

LEADER, UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

Le GAL a obtenu une enveloppe FEADER complémentaire de 261 000 € complétant l'enveloppe initiale d'1 Millions d'euros, enveloppe engagée à hauteur d'environ 77 %. Sur les 23 % restants, 19 % des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage et environ 8 %, donc 80.000 €, sont fléchés pour des projets s'inscrivant dans un projet de coopération avec le territoire voisin, le Pays Loire Touraine, intitulé « Dynamiser le tourisme fluvial sur la Vallée du Cher ». Ce projet de coopération vise à soutenir des projets qui répondent à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Valoriser la Vallée du Cher autour de ses paysages, de ses patrimoines culturels et naturels, des savoir-faire, de la véloroute « Cœur de France à vélo »
- Dynamiser la Vallée du Cher par des animations au fil du Cher
- Contribuer au développement touristique de la Vallée du Cher

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'histoire, le sentier d'interprétation à Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.



2022 sera marquée par la poursuite des réflexions sur les problématiques et thématiques à travailler ensemble dans le cadre de la préparation de la prochaine candidature LEADER 2021-2027

Les porteurs de projets peuvent contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de financement de leurs projets sur la base des crédits restants sur l'enveloppe

Contact Pays : Camille GILLET
leader@valdecherromorantinais.fr

* Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, L'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.

ÉCOLE PRIMAIRE

Ecole Primaire Léonard de Vinci

Année scolaire 2021 / 2022

L'école Primaire de Soings en Sologne regroupe 170 élèves répartis sur 7 classes :

- **Petite section / moyenne section** : Mme Portrets Sylvie : 14 PS et 12 MS : 26 élèves
- **Moyenne section / grande section** : Mme Dubois Edith : 17 MS et 7 GS : 24 élèves
- **Grande section / CP** : Mme Lepain Aurélie : 11 GS et 9 CP : 20 élèves
- **CP / CE1** : Mme Soupiron Nathalie : 9 CP et 14 CE1 : 23 élèves
- **CE1 / CE2** : Mme Laurenceau Océane : 10 CE1 et 14 CE2 : 24 élèves
- **CE2 / CM1** : Mme Chartrain Anne : 14 CE2 et 13 CM1 : 27 élèves
- **CM1 / CM2** : Mme Boucaud Carine : 7 CM1 et 19 CM2 : 26 élèves

Calendrier des vacances scolaires :

- Vacances d'hiver : vendredi 4 février 2022 (soir) au lundi 21 février 2022 (matin)
- Vacances de printemps : vendredi 8 avril 2022 (soir) au lundi 25 avril 2022 (matin)
- Vacances d'été : mardi 5 juillet 2022 (soir)

Le pont de l'Ascension entre dans le calendrier national : jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022.

Sorties et manifestations :

- Le cross Soings en Sologne / Gy en Sologne n'a pas pu avoir lieu cette année, mais un cross entre les élèves de Soings a été proposé le vendredi 22 octobre 2021. Les 3 premiers (filles et garçons) de chaque classe ont été récompensés par des médailles.

Merci à la municipalité pour les goûters offerts aux enfants.



ÉCOLE PRIMAIRE

- Tous les élèves de CP et les CE1 de Mme Soupiron ont bénéficié, le vendredi 25 septembre 2021, d'une animation du SMIEEOM sur le tri sélectif des déchets.

L'après-midi, les classes de GS/CP et CP/CE1 ont ramassé les déchets au parc de Soings, dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature ».



- Les CP / CE1 se sont rendus au CDER de Blois, le lundi 3 janvier 2022, afin d'y recevoir une formation « piéton et passager ». Les CE1 / CE2 s'y rendront également le lundi 10 janvier 2022.

- La classe de CE1 / CE2 a bénéficié d'une animation du SMIEEOM « Dégradation des déchets dans la nature » le vendredi 19 novembre 2021. Le même jour, ils sont allés à Blois, participer à une animation dans le cadre de « BD Boum ».

Dans le cadre d'« Ecole et cinéma », ils assisteront à 3 séances au Ciné-Sologne de Romorantin (une par trimestre).

- Si les conditions sanitaires le permettent, les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 partiront en classe de mer à Batz sur Mer, du lundi 2 au vendredi 6 mai 2022. Merci à la municipalité qui subventionne ce séjour à hauteur de 60%.

- Le spectacle de Noël, initialement prévu le dimanche 12 décembre, et reporté le jeudi 16 décembre sur le temps scolaire, a dû être annulé, en raison du passage au niveau 3 du protocole sanitaire. Chaque enfant de l'école a reçu un livre et un goûter offerts par la municipalité.

L'équipe enseignante adresse ses meilleurs vœux aux parents d'élèves et souhaite que l'année 2022 soit riche de découvertes de toutes sortes pour tous les élèves.

La directrice, Nathalie Soupiron

ÉCOLE PRIMAIRE

2021 à l'école *Léonard de Vinci*

Encore une fois, en 2021, la « rentrée » s'est faite dans le respect du protocole sanitaire national qui complique singulièrement la vie de tous au quotidien, enfants, agents communaux, enseignants et parents. A l'école, dans la cour de récréation, au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire des dispositions contraignantes, modifiées régulièrement selon les règles sanitaires en vigueur doivent être respectées.

Le spectacle de Noël prévu à la salle des fêtes en décembre a été annulé. Les enfants ont néanmoins reçu un petit goûter de circonstances comme les autres années.

Heureusement, un point positif majeur en 2021, est la fin des travaux de rénovation des salles de classe (localisées dans l'ancien restaurant scolaire) et de la salle de motricité. Les accessoires et vélos de la salle de motricité trouvent maintenant place dans un local à proximité (à l'emplacement de l'ancien abri à vélos).



Rentrée des classes encore avec les masques en 2021



Rénovations des bâtiments scolaires et construction d'un local de rangement

NOS AÎNÉS

L'année 2021 a encore été difficile pour beaucoup et en particulier pour nos aînés, privés de rencontres conviviales et amicales à cause des contraintes sanitaires. Pour la deuxième année consécutive le repas des aînés de la commune (habituellement le 1^{er} dimanche d'octobre) a dû être annulé. Comme tous les ans, plus de 200 colis de Noël ont été distribués à domicile par les conseillers municipaux et les membres du CCAS. Des boîtes de chocolats ont été également remises aux habitants de la commune qui résident dans les maisons de retraite.

A la RASPA, très bien décorée pour les fêtes, un goûter de Noël a pu être fort heureusement organisé le mercredi 22 décembre dans l'après-midi. Il a été agréablement animé par Michel Lairot, accordéoniste de talent, et dont les doigts toujours agiles (!) ont pu égayer ce moment de détente avec des chansons et musiques entraînantes. Cette année, les airs musicaux ont mis à l'honneur de grands moments de cinéma mais ils n'ont pas oublié les incontournables chansons de Noël. Des colis de Noël ont ensuite été remis par les élus aux résidents. Merci à Michel et toute l'équipe organisatrice pour cet après-midi récréatif apprécié de tous !



Musiques de films à l'accordéon



L'équipe organisatrice du goûter de Noël



Début 2022, Elisabeth Roch part en retraite après de nombreuses années auprès des aînés.

A la RASPA depuis le 1^{er} janvier 2003, elle était employée auparavant dans l'association qui gère cet établissement.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Bilan d'activité annuel 2021

Présentation structure :

Accueil Collectif de Mineurs

Route de Mur de Sologne 41230 Soings-en-Sologne

Téléphone fixe 02 54 98 70 50

Portable 06 80 90 37 86

Mail : alsh-soingservicejeunesse@orange.fr

Le centre se trouve dans le centre du village de Soings-en-Sologne.

Ce Bilan est réalisé par Mr Erick EMMRICH responsable de la structure.

Capacité d'accueil sur les périodes :

Pendant les mercredis la capacité d'accueil est de 48 enfants avec 5 personnes dans l'équipe pédagogique.

Pendant les petites vacances la structure peut accueillir un total de 40 enfants soit 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans.

Pour les vacances de juillet, l'accueil s'effectue dans les locaux du centre de loisirs et une partie de l'école maternelle ce qui permet d'accueillir un total de 70 enfants soit 30 enfants de moins de 6 ans et 40 enfants de plus de 6 ans.

Bilan Vacances

Amplitude :

Petites Vacances : Hivers 10 jours, Toussaint 10 jours.

(Pas de période sur les vacances de Printemps pour cause de covid 19)

Ouverture et fermeture : 7h15 à 18h 30

Grandes Vacances : 20 jours

Juillet ouverture et fermeture : 7h30 à 18h30.

Equipe pédagogique

Petite Vacances :

<i>Groupe d'enfants</i>	<i>Nom Prénom</i>	<i>Diplôme</i>	<i>Lieu de résidence</i>	<i>Contrat</i>
Animatrice -6 ans	Laurinda Mano	Bafa	Soings-en-Sologne	Permanente
Animatrice - 6 ans	Coraline Dufranne	Bafa	Soings-en-Sologne	Contractuelle
Animatrice - 6 ou + 6	Desloges Carinne	Bafd	Rougeou	Permanente
Direction animateur +6 ans	Emmrich Erick	Bpjeps	Valençay	Permanent

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Grandes Vacances :

Groupe d'enfants	Nom Prénom	Diplôme	Lieu de résidence	Contrat
Maternelles Animatrice	Coraline Dufranne	Bafa	Soings-en-Sologne	Contractuelle
Moyens	Desloges Carinne	BAFD	Rougeou	Contractuelle Adj Direction
Moyens	Sabard Jérôme	Bpjeps APS	Chémery	Contractuelle Animateur
Grands	Pinson Jérèmy	Bpjeps APS	Soings-en-Sologne	Mise à Dispo club Football
Grands	Brossard Simon	Stagiaire Bafa	Chatillon sur Cher	Contractuelle Animateur
Maternelles	Ghelfi Enzo	Stagiaire BP	Soings-en-Sologne	Convention Animateur
Moyens	Giambaresi Catherine	CAP P Enfance	Soings-en-Sologne	Contractuelle Animateur
Maternelle	Milhiet Maël	Stagiaire Bafa	Romorantin Lanthenay	Contractuelle Animateur
Grands	Le Garec Marie	Bafa	Soings-en-Sologne	Contractuelle Animatrice
	Emmrich Erick	Bpjeps LTP	Valençay	Permanent / Direction Anim

Pendant les petites vacances :

Hiver :

La structure était ouverte du 22 février au 05 mars soit 10 jours d'accueil.

Les journées des enfants avaient pour thème l'art.

Nous avons accueilli sur la période 16 enfants de -6 ans et 22 enfants de +6 ans

Printemps :

Pas d'accueil sur cette période

Toussaint :

Structure ouverte du 25 octobre au 05 novembre soit 9 jours d'accueil.

Sensibilisation au recyclage et tri des déchets. Nous sommes également allés au château de Villesavin pour mener une enquête afin de retrouver le régisseur du château.



20 enfants de -6 ans et 31 enfants de + 6 ans ont été accueillis pour cette période

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Été :

Ouverture du 07 juillet au 30 juillet pour une période de 17 jours. Pendant cette période 27 enfants de -6 ans et 44 enfants de + 6 ans ont été accueillis.

Le thème du mois était les jeux olympiques.



Séjours vacances :

2 séjours vacances ont été organisés.

Un séjour du 12 au 16 juillet au lac de Saint Cyr dans la Vienne (86). Proposé pour les 10/12 ans de la Communauté de Communes : 24 participants à cette semaine venant du territoire. 11 de Soings-en-Sologne, 3 de Saint-Aignan, 3 de Meusnes, 1 de Contres, 1 de Sassay, 1 de fresnes, 1 de Chemery, 1 de Feings, 1 de Angé, 1 de Oisly.

Un autre du 19 au 23 juillet s'est déroulé à Châteauroux (36). Celui-ci était pour les 7/9 ans de la Communauté de Communes : 24 enfants du territoire ont participé à cette semaine. 11 de Soings-en-Sologne, 2 de Contres, 2 de Selles sur Cher, 2 de Fresnes, 2 de Chémery, 1 de Sassay, 1 de Pouillé, 1 de Couddes, 1 de Rougeou et 1 de Ouchamps.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM



Bilan Mercredi

Groupe d'enfants	Nom Prénom	Diplôme	Lieu de résidence	Contrat
Animatrice -6 ans	Laurinda Mano	Bafa	Soings-en-Sologne	Permanente
Animatrice - 6 ans	Laura Gaillard	Bafa	Soings-en-Sologne	Permanent
Animatrice - 6	Carinne Desloges	Bafd	Rougeou	Permanente
Animateur +6	Sabard Jérôme	Bpjeps APS	Chémery	Contractuelle
Direction Animateur +6 ans	Erick Emmrich	Bpjeps	Valençay	Permanent

Pendant l'année la structure a été ouverte 35 mercredis et a accueilli 36 enfants de moins de 6 ans et 38 enfants de plus de 6 ans.

Temps Périscolaire

Le matin est assuré par Lydie, Coraline, Carine ou Erick. Le vendredi par Murielle.

Le soir Laurinda, coraline, Carine ou Erick.

95 enfants de 3 à 10 ans y sont inscrits pour une fréquentation moyenne de 45 enfants.

Je remercie mes collègues qui interviennent tout au long de l'année.

Année 2022

Petites Vacances :

Vacances d'Hiver du 07 au 18 février 2022, l'accueil sera ouvert 10 jours.

Vacances de Printemps du 11 au 22 avril 2022, l'accueil sera ouvert 9 jours.

Vacances de Toussaint du 24 octobre au 04 novembre, l'accueil sera ouvert 9 jours.

Grandes Vacances :

Vacances d'Été du 08 juillet au 05 Août, l'accueil sera ouvert 20 jours.

Nous rappelons que pour les mercredis les inscriptions sont à faire pour le mois et que cela sera facturé si le service n'est pas prévenu le lundi de l'absence de l'enfant. Sauf pour raison médicale avec un justificatif.

Pour les inscriptions aux petites vacances merci de le faire par mail : alshsoings@val2c.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille les mardis et vendredis de 16h30 à 19h00, le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

La cotisation annuelle est de 6 euros pour les adultes (pour les étudiants : 2 euros) avec la possibilité d'emprunter 3 livres, 2 magazines et 2 CD et pour les enfants 1 euro avec 2 livres, un magazine et un CD pour 3 semaines de prêt. Les DVD sont empruntables une semaine.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook : **biblio soings**.

En raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu reprendre « les activités autour du livre » pour les enfants.

Me Chartrain, professeure des écoles, nous a proposée, en début d'année, des affiches que les élèves de sa classe avaient créées lors d'un travail sur le recyclage. Associées à une petite exposition sur le sujet, celles-ci ont été exposées durant 3 mois.

Au printemps, nous avons une maquette d'une ferme avec ses animaux faite à l'aide de rouleaux en carton et de papiers et les enfants ont pu y ajouter leurs créations.

Le mercredi 2 juin, un atelier créatif a été organisé dans le cadre de « Délires de lire ». Nous avons reçu Kotimi, une illustratrice, qui a initié les enfants au travail de l'encre de chine avec des bâtons, du carton, des mouchoirs en papier... La séance a été appréciée autant par les petits que par les grands et chacun, après un petit goûter offert par la commune, a pu repartir avec ses dessins.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tout l'été, nous étions sur le thème de la mer et les enfants ont pu y ajouter leurs créations.

Dès le mois de septembre, une exposition sur les dinosaures était présente. Toutes les classes de l'école de Soings-en-Sologne sont venues visiter la bibliothèque avec une petite présentation de celle-ci, un petit rappel des conditions d'inscription et une petite histoire, évidemment... sur les dinosaures.



Au mois de décembre, ce sont bien sûr les décorations de Noël qui ont remplacées les dinosaures, avec cette année, un calendrier de l'avent un peu spécial puisqu'il était sous la forme d'un « Recherche et trouve ». A travers la bibliothèque, les enfants, après avoir tirés une devinette, devaient trouver la réponse à travers les personnages exposés afin de mériter leur chocolat et leur marque-page personnalisé.



Découverte du patrimoine culturel

Une visite/conférence de l'église de Soings-en-Sologne a été organisée par Le Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais sur 4 dates (19 juin, 17 juillet, 21 août, 9 octobre). Elle a été l'occasion pour des habitants de la commune et de l'extérieur de mieux connaître l'histoire et les évolutions de l'église. Un petit article est paru dans la Nouvelle République le dimanche 27 juillet. Il peut être consulté ici :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/soings-en-sologne/soings-en-sologne-l-eglise-saint-jean-baptiste-une-fausse-modeste>

L'église Saint-Jean-Baptiste était la propriété de l'évêque d'Orléans qui la donna à l'abbaye de Pontlevoy en 1121. Certaines parties de l'édifice remontent au X^e siècle mais son décor et son architecture ont évolué jusqu'au XX^e siècle.

Le chœur a été en grande partie reconstruit vers la fin du XV^e siècle. Il fut alors surélevé. On remarque à l'extérieur, sur les murs sud et nord, un petit bandeau, qui pourrait avoir été la corniche du haut du mur de l'ancien chœur. Les deux chapelles sont construites au début du XVI^e siècle dans un mélange de style gothique flamboyant et de style Renaissance. La chapelle sud, de Corbrandes, est la plus grande des deux. Elles ont été toutes les deux construites aux frais des deux familles seigneuriales.

Les dernières grandes transformations datent du XIX^e siècle. Les restaurations de l'intérieur de l'église eurent lieu en 1815. Les couvertures en tuile du chœur et des toitures sont remplacées en 1867 par des couvertures en ardoises. La construction de la tribune date de 1910. Les années 1925-1929 virent des réparations aux fenêtres et aux vitraux. Une grande campagne de restauration eut lieu en 1975 (réfection de la toiture, restauration de la voûte, ...). De nouveaux vitraux furent inaugurés en 1979. Parmi les derniers travaux figure le remplacement de la porte principale en 1986.



La conférencière a replacé le bâtiment dans une perspective historique

FESTILLÉSIME 41

Initialement prévu dans la salle des fêtes avec un répertoire éclectique, le concert du Chœur de Chambre de La Marelle s'est finalement déroulé à l'église. Le groupe ayant souffert comme beaucoup d'autres cette année, du manque de répétitions à cause de la pandémie, il s'est focalisé sur un répertoire sacré, qu'il a dévoilé devant 70 personnes environ le dimanche 5 décembre après-midi.

Reconnu en Loir-et-Cher comme dans la Région Centre-Val-de-Loire, le Chœur de Chambre de la Marelle (CCLM) est dirigé par Raphaël Terreau, chanteur, compositeur et musicothérapeute. Cette chorale interprète a capella son répertoire qui puise dans toutes les époques de l'histoire et comporte aussi des œuvres inédites créées par le chœur. L'intégralité du spectacle, enfin, est interprétée sans aucune partition, ce qui permet au CCLM d'explorer la mise en espace et de faciliter sa proximité avec le public, dans une dynamique visant avant tout l'émotion et la musicalité.



Contact La Marelle :

Mairie de Noyers sur Cher (41140)

association.la.marelle@gmail.com

Site internet : www.lamarelle.eu

En 2022 le concert Festillésime 41 aura lieu le dimanche 24 septembre (16h) à la salle des fêtes avec le Trio TERZETTI composé de Christian Monne à la clarinette, Michel Lairot à l'accordéon et Camille Monne au violoncelle (ci-dessous).



Le dispositif Festillésime 41 mis en place par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher (CD41) permet aux associations ou aux communes de découvrir des artistes de divers horizons (musique, chant, théâtre, danses etc.). A Soings-en-Sologne, la commune s'associe avec le comité des fêtes pour l'organisation. Le spectacle 2021 était subventionné à 50% par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

LES COMMERCES



ALIMENTATION GÉNÉRALE

4 rue de Selles
02 54 98 70 72

TABAC - JOURNAUX - RELAIS POSTE

Place de l'Eglise
09 71 51 92 11

BOULANGERIE - PATISSERIE

1 rue de Contres
02 54 98 71 88

COIFFEURS

Studio 41
9 rue de Contres
02 54 98 72 67

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Place de l'Eglise
02 54 97 15 82

Christine coiffure

2 rue de la Croix de Pierre
02 54 98 78 58

BAR - RESTAURANT

L'agriculture - 10 rue de Blois
02 54 98 73 40

Bar de la Place - Place de l'Eglise
06 23 16 08 82

ESTHETICIENNE

Nathalie VERDUN
2 résidence du Parc
02 54 98 78 30
(uniquement sur rendez-vous)

HOTEL - RESTAURANT

Le Vieux Fusil - 1140 route de Contres
02 54 98 71 31

GARAGES

Laurent LE GARREC
Route de Contres
02 54 98 73 24



PRODUCTEURS LOCAUX EN VENTE DIRECTE

COURTOIS Claude

Les cailloux Le Paradis
02 54 98 71 97
Vin



BOURDILLON

Route de Gy
02 54 98 71 06
Myrtille – Framboise
Iris – Hémérocalle - Pivoine



EARL JOUSSELIN & Fils

Domaine du Rin du Bois
02 54 98 71 87
Vin



LE SOURNE Laurent

Le grand Orme
02 54 98 71 84
Vin - Asperges



PRIEUR HUET

Lezeau
02 54 98 72 61
Pommes



Domaine Henry MARIONNET

La Charmoise
02 54 98 70 73
Vin



EARL des Bruyères de Larré

Larré
02 54 98 74 69
Poireaux - Asperges



Domaine Charly RAVENELLE

1592 rue de Touchebrault
Champdilly
02 54 98 70 44
Vin



LABBE Eric

Champdilly
02 54 98 74 07
Pommes de terre - Asperges





Maison médicale

14 rue de la Sauvée

Médecin généraliste

Docteur LOISON Clotilde

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 15h - 18h

02 54 98 71 58

Pour les urgences du jour, merci de téléphoner entre 8h30 et 9h30.

Infirmiers

Le personnel infirmier :

Monsieur AUFORT Bruno

Madame PORTET Catherine

Monsieur VANNEAU Charles Henri

vous accueille

le mardi, jeudi, samedi de 8h à 8h30

Pour plus d'informations, contacter le

02 54 83 98 33

Les spécialistes

Psychologie

Madame BACHELIER Sonia,
psychologue-clinicienne, enfants/adultes
au 02 54 98 71 58

Orthophonie

Madame DION Emilie au 07 50 28 11 63

Ergothérapeute

Madame BERGER Gaëlle au 06 50 37 56 07

Psychomotricienne

Madame BENSALÉM Smahane
au 06 20 66 51 91

Autres adresses utiles

Podologue - pédicure

Madame CHOLET-LIMOGES Catherine

6 rue de Blois - 02 54 98 75 65

(uniquement sur rendez-vous)

Ostéopathe

Madame FERNANDES Katia

9 rue des Fourmis - 06 31 83 90 53

(uniquement sur rendez-vous)

Services médicaux

Pharmacie TRESTARD

3 rue de Blois - 02 54 98 72 92

Lundi 14h30 - 19h30

Du mardi au vendredi

8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30

LA MAISON MÉDICALE

Agrandissement de la maison médicale en 2021



Juillet 2021



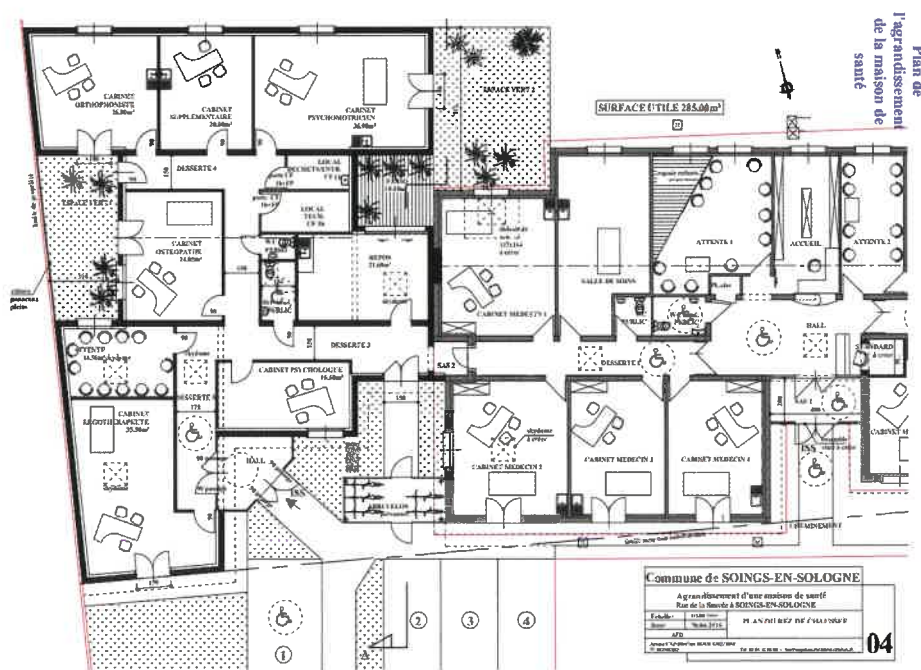
Octobre 2021



Octobre 2021



Novembre 2021



CINÉMA DE PLEIN-AIR

C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulée le 24 août au stade municipal la projection du film *L'école buissonnière* (2017) de Nicolas Vanier. Organisée dans le cadre de la communauté de communes Val de Cher Controis, avec le soutien de la commune de Soings-en-Sologne et du Comité des fêtes, cette séance a réuni plus de 120 personnes, qui ont pu voir ou revoir ce film qui met à l'honneur la Sologne.

Initialement prévue le 7 juillet, la séance a été reportée à cause des conditions météorologiques. Un quizz organisé par le comité des fêtes a permis d'offrir des affiches de cinéma à de nombreux participants. Les premiers classés ont bénéficié de places gratuites aux cinémas partenaires de l'événement (Le Petit Casino à Saint-Aignan et Le Studio à Selles-sur-Cher). La buvette du comité a aussi permis de faire patienter les spectateurs dont certains avaient apporté leur pique-nique.



Patience sur l'herbe en attendant la tombée de la nuit



Rencontre entre le jeune Paul (Jean Scandel) et le braconnier Totoche (François Cluzet)

Prochaine séance prévue à Soings-en-Sologne le 7 juillet 2022

FILMS DE SOINGS-EN-SOLOGNE

Soings-en-Sologne en films – « Archives numériques »

Des moments importants de la vie de Soings-en-Sologne sur plusieurs dizaines d'années ont été filmés par Michel Bourdillon qui a immortalisé ainsi avec beaucoup d'attention et de sympathie de nombreuses scènes. Ces films permettent de revivre, souvent avec plaisir, et parfois avec nostalgie, des moments festifs et/ou émouvants de notre commune impliquant souvent les associations. Ils mettent à l'honneur également les bénévoles qui ont contribué et contribuent encore à l'animation du village.

Plusieurs de ces films ont été numérisés et sont maintenant disponibles (sur clés USB) au secrétariat de la mairie et à la bibliothèque. Il est possible d'en obtenir une copie à titre personnel (prévoir une clé USB de taille suffisante ; l'ensemble des fichiers fait 37 Mo). Bien entendu, toute personne possédant d'autres films peut, s'il le souhaite, enrichir ce début d'« archives » et la mémoire de Soings-en-Sologne.

1. Soings-en-Sologne en fête (1949-1993) : Festival de la Terre 1949, Gymnastes de la garde républicaine 1958, Festival de musique 1958, Critérium cycliste 1961, Kermesse aux Pins 1964, Inter-villages 1967, Motards de la Police Nationale 1975, MJC 1973, Critérium cycliste 1977, Kermesses 1992 et 1993, Show mécanique 1993, etc.

2. Fêtes costumées de 1974 à 1978

3. Fêtes et manifestations organisées par le comité des fêtes de 1993 à 1998 (dont show mécanique 1993, brocantes, etc.)

4. Parmentière :

- **Résumés de Parmentière 1991 à 2004**
- **Souvenirs de Parmentière 1993, 1996, 1999, 2001, 2002, 2006**
- **Musiques et groupes folks 2005, 2006, 2007, 2008**

5. Spectacle des Fanfarons à la salle des fêtes en 1998

6. Repas des seniors de la commune en 1992

7. Repas de seniors de la commune en 2007

8. Artisans de Soings-en-Sologne dans leur atelier (Jean-Paul Cazin, Marcel Barbou, Robert Cazin)

9. Travaux du centre-bourg en 2009 (destruction et reconstruction)



LE LAC DE SOINGS



Figure 1 : le lac de Soings.

Soings en Sologne peut s'enorgueillir d'une respectable antiquité. Elle fut occupée par une colonie ou une garnison romaine.

Des découvertes archéologiques sont mentionnées au XVIII^e siècle : « une quantité d'objets si considérable que depuis 100 ans environ que l'on a commencé à fouiller le champ, il est rare encore aujourd'hui de faire de nouvelles fouilles qui soient infructueuses ».

D'après quelques auteurs et savants, Il y aurait eu également un collège de druides gaulois. Cette opinion s'appuie notamment sur la présence du fameux lac !!!

Le lac de Soings serait un lac sacré qui aurait été depuis très longtemps l'objet de vénération et un lieu de pèlerinage.



Figure 2 : Carte de l'état-major (1820-1866). Issue du site Géoportail.

LE LAC DE SOINGS

Situé à 500 m à l'ouest du bourg, en bordure de la route de Sassay¹ et dominé par la route de Contres, il se présente sous la forme d'une cuvette naturelle longue d'environ un kilomètre, large de 500 mètres et d'une superficie variant de 60 à 100 hectares selon la hauteur des eaux. La profondeur, en eau pleine, est d'environ 5 mètres au centre.

Le lac de Soings, bien qu'à l'écart de la Sologne des étangs, constitue un site attractif pour l'avifaune en particulier. Sa fréquentation est bien entendu liée à la présence de l'eau.

La question s'est posée pendant longtemps de savoir si ce vaste bassin est l'ouvrage de la nature ou s'il a été creusé par la main de l'homme.



Figure 3 : le lac il y a quelques années.

Début du XIX^e siècle, le sous-préfet de Romorantin indique : « il est vrai que le prétendu lac de Soings n'est pas un lac mais seulement un étang, alimenté par des sources ; il est seulement un amas d'eaux pluviales comme la plupart des étangs de Sologne ».

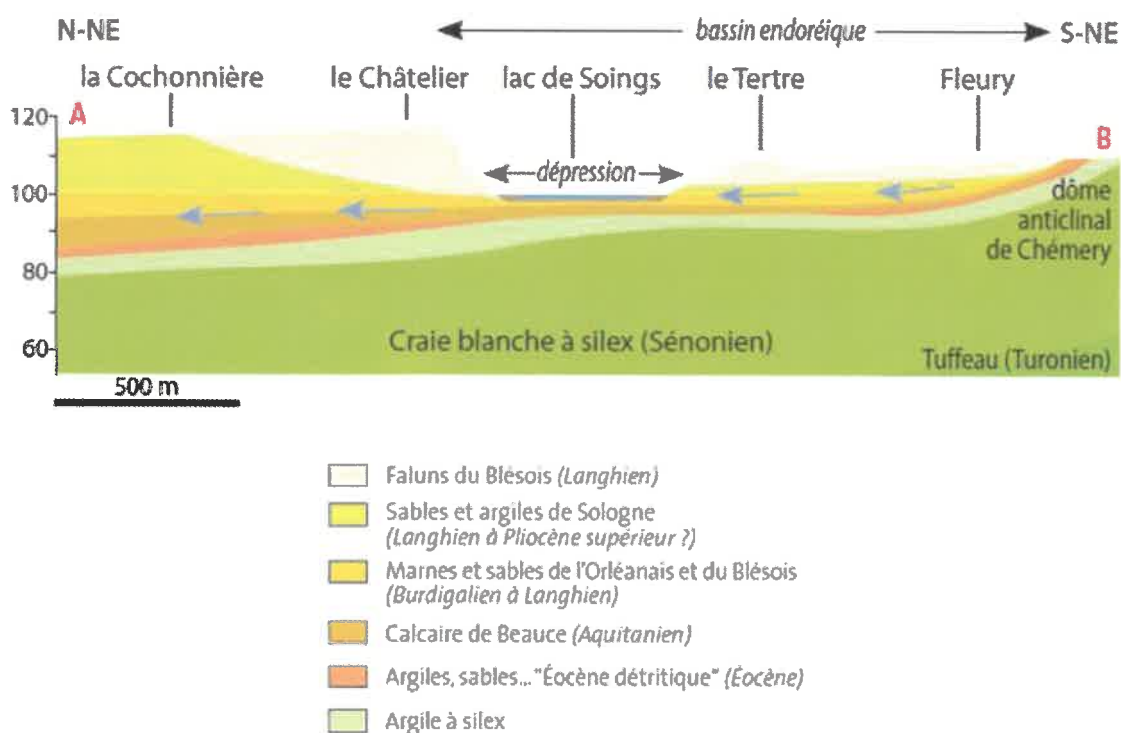
Maynac, ancien député-maire de Romorantin à la fin du XIX^e siècle, précise dans son Histoire de la Sologne : « il existe à Soings deux tumulus qui mesure environ 26 et 27 mètres de diamètre. Ces tumulus sont placés sur le bord d'un étang creusé assurément de main d'homme et qu'on appelle improprement le lac de Soings ».

¹ Suite à la crue du lac en 1931, l'administration des Ponts et Chaussées, à la demande de la municipalité de Soings, consolida la route de Sassay suivant un tracé légèrement modifié.

LE LAC DE SOINGS

Le lac de Soings est le seul lac naturel du département² : « curiosité géologique, la dépression occupée par le lac est un des témoins de l'ambiance périglaciaire régnant en Sologne pendant la dernière glaciation. Autre curiosité, le lac est situé dans un petit bassin endoréique³ ».

« Les eaux souterraines susceptibles d'alimenter le lac sont celles de la nappe de Sologne (Sables et argiles de Sologne ; Marnes et sables de l'Orléanais et du Blésois) et celles du Calcaire de Beauce. L'eau de la première nappe s'écoule dans les niveaux sableux en rayonnant à partir du dôme de Chémery et peut théoriquement contribuer à alimenter le lac... si le niveau supérieur de la nappe est plus élevé que celui du fond du lac. Le Calcaire de Beauce est dénoyé autour du dôme anticlinal de Chémery ; de plus, il est peu épais (2 à 3 m) sous et autour du lac de Soings. Sa nappe doit être inexistante à cet endroit et ne peut participer à l'alimentation du lac... à moins qu'un phénomène de type siphon, actuellement non connu, soit à l'origine d'apports irréguliers et imprévisibles. »



Les variations du niveau du lac de Soings sont toujours difficiles à expliquer. Il ne semble pas, après étude, qu'il y ait de corrélations entre le régime des pluies et le niveau du lac

² Pour aller plus loin : document détaillé disponibles sur le site <http://www.geologie41.cdpne.org/Site19.html>

³ Écosystème qui n'a pas de relation directe avec la mer et qui est donc uniquement un lieu d'évaporation

LE LAC DE SOINGS

Le plus ancien titre connu qui fasse mention de Soings est une bulle du pape Lucius II de 1144, confirmant les biens et privilèges de l'abbaye de Pontlevoy. Parmi les églises qui en dépendaient figure Soings. Quant au lac lui-même, il apparaît dans un acte de mai 1268 montrant qu'à cette époque les comtes de Blois agrandissaient leur domaine en rachetant des fiefs à leurs vassaux.

Le XVI^e siècle verra le lac faire partie du domaine royal, la couronne ayant hérité du comte de Blois. Henri VI le céda, avec d'autres terres, à Philippe de Béthune ; seigneur de Selles-sur-Cher, et frère du ministre Sully, en échange de la seigneurie de Vienneles-Blois.

De tous temps le lac fut pêché. *« Les carpes de Soings étaient renommées, sans doute à cause du fond sablonneux du lac, et agrémentaient les tables des « grands ». Philippe de Béthune, en offrit à son frère Sully, qui à son tour, en fit goûter au roi.*

Louis XIV, lui-même ne se lassait pas de déguster les succulentes carpes lors de ses séjours à Chambord. Enfin, sous le Premier Empire, le souverain d'Espagne, Fernand VII, profita de son séjour forcé au château de Valençay, pour se régaler des carpes du lac de Soings.⁴ »



Figure 5 : pêcheurs sur le lac.

En 1783, le naturaliste Dufay écrit : *« il y a aux environs d'Orléans un bourg appelé Soüin, auprès duquel se trouve un grand lac. Il est arrivé depuis quelque temps qu'une grande sécheresse en ayant tari l'eau, le poisson qu'il contenait se corrompit et répandit dans le canton des exhalaisons malignes et y causa une sorte de peste ».*⁵

⁴ Extrait du site de <https://www.valdecherrormorantinais.fr/nos-missions/le-pays-d-art-et-d-histoire/>

⁵ Extrait du bulletin de l'Association des Naturalistes Orléanais

LE LAC DE SOINGS

En 1931, le lac semble atteindre son niveau habituel. Toutefois il continue de monter anormalement. Ce fut une crue exceptionnelle, inexplicable même si l'on s'en rapporte au régime pluviométrique de l'année considérée. En effet les relevés de la Sologne accusaient alors 512 mm de pluie ; chiffre inférieur à la moyenne habituelle de la région qui s'établit à 530 / 550 millimètres⁶.



Figure 6 : le lac en crue en 1931.

« La route de Sassay était inondée sur une longueur d'un kilomètre pendant 2 années. A certains endroits, l'eau arrivait, sur cette route, jusqu'au ventre des chevaux. La route qui mène au hameau de Fleury avait été également inondée. Une passerelle pour les piétons avait été établie. Quant aux autos et voitures hippomobiles, elles devaient faire le tour par la route de Selles, le chemin de Varennes et celui des Riaux. Les habitants du bourg d'un côté, ceux de Fleury, la Charmoise, Loiseau, etc... de l'autre, se sont mis au travail avec chevaux et tombereaux. Chacun, de son côté, apportait terres et pierres pour surélever le niveau de la route. Après une quinzaine de jours de travail acharné, les deux côtés se rencontraient, après avoir relevé le niveau de la route d'un mètre cinquante environ. »

⁶ Extrait du bulletin de l'Association des Naturalistes Orléanais et La Nouvelle République.

LE LAC DE SOINGS

Depuis les années 1930, le lac a alterné entre des périodes sèches (1948 – 1949 par exemple) et des périodes de « pleins bords » (1954, 1962 par exemple) avec des baisses ou des montées du niveau d'eau plus ou moins rapides.

Dans les années 1980, le niveau du lac permettait aux particuliers (via un titre de pêche) de venir profiter à la journée des plaisirs de la pêche à la ligne.

Depuis quelques années, le lac connaît une période avec un niveau d'eau faible.



Figure 7 : le lac et la route de Sassay au premier plan.

Le lac est actuellement propriété privée dont l'accès et les chemins sont interdits.

DEVOIR DE MÉMOIRE

L'enseignement de l'histoire à l'école est essentiel à la transmission de la mémoire, auprès des enfants et des jeunes. En complément, les journées commémoratives, permettent également d'acquérir certains repères de l'histoire et valeurs de la République. Les journées commémoratives peuvent être l'occasion pour les enseignants et les parents d'élèves de sensibiliser les enfants aux événements historiques et aux thématiques citoyennes.

Parmi les commémorations régulières à Soings-en-Sologne, figurent la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale signé en 1918 entre les Alliés et l'Allemagne est commémoré en France le 11 novembre et celle de la seconde guerre mondiale le 8 mai. Ces cérémonies en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre sont des moments de partage d'émotions. Ils sont aussi nécessaires au « devoir de mémoire »



Cérémonie du 11 novembre 2021 avec remise de décoration au porte-drapeau Bernard Pierre



Remise de décorations à Jean-Claude Paumier



Les drapeaux s'inclinent sur la tombe de Pierre Louis le 5 décembre 2021

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOINGS EN SOLOGNE

Les années 2020 et 2021 auront été deux années sans animations, sans regroupements particuliers avec cette pandémie. Notre association d'Anciens Combattants a malgré tout pu participer aux cérémonies du souvenir en tenant compte des obligations des gestes sanitaires.

La cérémonie du 11 Novembre 2021 au Monument aux Morts fut particulière, Jean-Claude PAUMIER recevait la Médaille de la Croix du Combattant épinglée par le Président de l'association ainsi que la Médaille du Titre de reconnaissance de la Nation épinglée par notre Maire Bernard BIETTE.

Bernard PIERRE recevait des mains de Bruno MARIONNET la médaille commémorative avec agrafe ALGERIE.

Nous remercions Lionel PICHON qui accompagna par ses sonneries toute la cérémonie, merci pour son dévouement.

Respectant les consignes sanitaires, il n'y a pas eu de vin d'honneur ni de rafraichissements. Un banquet a été organisé à la salle des fêtes, ce fût l'occasion de se retrouver avec 49 participants comprenant des amis sympathisants de notre association. Une minute de silence fut respectée en début du repas pour se souvenir de tous nos adhérents qui nous ont quittés. Nous avons eu une pensée particulière pour nos cinq derniers disparus

En quelques mois : Jean-Pierre CHEVAUCHE le 13 mai 2019 - Pierre DURAND le 24 Septembre 2019 - Paul CHESNEAU le 10 aout 2020 - Claude NORMAN le 17 avril 2021 - Guy FROMET le 10 octobre 2021. Ils avaient l'habitude de participer à toutes nos manifestations festives ou manifestations du souvenir. Qu'ils reposent en Paix.

De nombreux drapeaux des associations voisines étaient présents à chaque cérémonie d'obsèques. De notre côté notre porte drapeau Bernard PIERRE et moi-même nous nous déplaçons dans tous les villages de Sologne quand on nous sommes avertis.

Pour 2022, nous essaierons de faire notre assemblée générale avec repas, fin janvier si la pandémie n'évolue pas.

Meilleurs VCEUX pour 2022

Le Président J.M HUTTEAU



Photo du 11 novembre au monument aux Morts après la remise des Médailles

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



La maison des associations



Membres du bureau

Président : Michel LAIROT
Trésorière: Martine NEVEU
Secrétaire : Alain THOMAS

Nombre d'adhérents : 107

Cotisation annuelle : 7€

Obligatoire pour accéder
aux différentes activités.
+ tarif activité.

Exceptionnellement cette
année, la cotisation a été
offerte aux anciens
adhérents.

Les dates à retenir :

Si la situation le permet

- **Gala MJC**
le Samedi 30 avril 2022
- **2 Grandes Randonnées**
3 avril et 4 septembre.
- **Assemblée générale**
Vendredi 2 septembre
- **Puces des couturières**
le 27 Novembre 2022

Année 2021 /2022

Présentation des activités

Les aiguilles

Responsable : Martine DUCLOS
Activités : Partage de savoir-faire en point compté, tricot, crochet, fourche...
Où : A l'ancienne école
Quand : Le mercredi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Aquarelle

Responsable : Alain THOMAS
Activités : Atelier libre
Où : A l'ancienne école
Quand : Le jeudi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Créaloisirs

Responsable : Marie-Madeleine BOURDILLON
Activités : Cartonnage
Où : A l'ancienne école
Quand : le mercredi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Atelier Musique

Responsable : Michel LAIROT
Activités : Le but est de faire se rencontrer des musiciens amateurs ou professionnels afin de faire de la musique ensemble, pour le plaisir.
Cette activité n'a pas pu démarrer cette année, faute de participants.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Fitness

Contact : stepfitnesssoings@hotmail.com
Site WEB : stepfitnesssoings
Activités : Cours dispensés par Franck PORTELANCE
Renforcement musculaire - cardio - Step
Où : Gymnase
Quand : Le mercredi, de 20h15 à 21h15.

Gymnastique douce

Responsable : Marie-Madeleine BOURDILLON
Activités : Cours dispensés par Franck PORTELANCE
Renforcement musculaire, étirements, assouplissements.
Où : Salle des associations
Quand : Le mercredi de 9H à 10h

Yoga

Responsable : Laurence ROBERT
Activités : Cours dispensés par Gaël GAUDIN
Yoga de l'énergie, méthode douce et progressive, adaptée au mode de vie et à la morphologie occidentale. Assouplissement et tonification de tout le corps.
Où : Salle des associations
Quand : Les lundis soir de 18h30 à 20h


Qi Gong

Responsable : Michèle CHEVALIER
Activités : Cette gymnastique traditionnelle chinoise aide à harmoniser les différentes énergies du corps et de l'esprit.
Cette activité a été suspendue pour des raisons sanitaires, le professeur refusant de se faire vacciner.

Randonnées

Responsables : Denis LEPINE et Dominique BLONDEL
Activités : 2 grandes randonnées pédestres inscrites au calendrier départemental : Marche de Printemps, et de la Parmentière.
Et chaque semaine, marches de 10 à 12km autour de Soings et de ses environs.
Où : RDV devant la salle des fêtes
Quand : Le jeudi à 8h30

Sorties culturelles

Responsable : Bureau MJC
Activités : Organisation de sorties et visites de sites de notre région
Où : RDV sur la place de la salle des fêtes.
Quand : Voir affichage, et publications sur la page  facebook de la MJC.

Qui sommes nous ?

Des bénévoles passionnés qui souhaitent rassembler jeunes et moins jeunes autour de différents loisirs.

IMPORTANT

Nous recherchons des jeunes qui désireraient s'investir dans la vie associative et prendre la relève des anciens qui ne seront malheureusement pas là éternellement pour gérer la Maison des « JEUNES » et de la culture.




Sortie culturelle du 9/12/21
Musée du vélo

MJC de Soings en Sologne

Siège social :
MAIRIE
1, rue de Selles
41230 SOINGS EN SOLOGNE
Contact MJC : 06.81.36.42.55

Email :
mjcssoings41@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook
 MJC de Soings en Sologne



Draisienne (musée du vélo)



Maison des Jeunes
et de la Culture
de
SOINGS en SOLOGNE

ALORS

REJOIGNEZ-NOUS !

AS SOINGS

A S Soings, football, saison 2020-21, année 2021.

L'AG du Club de juillet 2021 a engendré quelques modifications au sein du bureau. Ayant été élu à la présidence à la suite d'Alain Deriau qui a assuré cette fonction avec brio pendant cinq ans, il n'y aura pas de grande révolution. En effet il reste à la vice-présidence pour me seconder, et moi-même ayant fait partie de la « garde rapprochée » des 6 derniers présidents lors de ces 36 dernières années, la fonction et les tâches afférentes ne me sont pas inconnues et ne m'effraient pas. Toutefois, même si nous avons eu cette année encore le bonheur d'accueillir de nouveaux dirigeants / éducateurs à qui nous souhaitons la bienvenue, cette continuité dans la gouvernance peut se révéler être un handicap à terme, par manque de renouvellement des hommes et des idées. Chacun doit donc être persuadé que l'AS Soings, si elle appartient à tout le monde (à TOUS ses licenciés), n'est la propriété de personne et que toute bonne volonté sera chaleureusement acceptée parmi nous.

Mais la vie de l'AS Soings en cette année COVID ne se résume pas uniquement à ce changement.

La saison 2020 / 2021 aura bien évidemment été marquée par la pandémie et les compétitions ont bien vite été stoppées. Toutefois notre activité n'a pas été mise en sommeil complet pour autant.

Tout en respectant strictement les contraintes sanitaires nous avons fait le choix de continuer d'accueillir les jeunes licenciés et de leur proposer divers contenus liés au football, mais aussi d'autres activités afin de maintenir la motivation des uns et des autres. Lors des entraînements hebdomadaires et des stages gratuits organisés pendant les vacances scolaires sous la responsabilité de Jérémy et d'éducateurs bénévoles, motricité, vivacité, technique individuelle et collective ont été complétées par futsal, badminton, basket, course d'orientation, sortie vélo, golffoot, tennis ballon, sortie karting mais aussi des actions liées au PEF (projet éducatif fédéral) telles que la sensibilisation au tri des déchets et l'initiation à l'arbitrage.

Les seniors quant à eux ne sont pas restés inactifs et ont continué de s'entretenir tous les dimanche matins sous la houlette de notre entraîneur Daniel. Les bons résultats enregistrés depuis le mois de septembre sont probablement liés en partie à cette continuité dans la pratique du football (sans compétition, certes).



En effet malgré la menace latente d'une reprise de l'épidémie, le football a repris ses droits en septembre et il nous faut petit à petit retisser les liens qui faisaient le sel de notre engagement bénévole au profit du collectif.

AS SOINGS

Les jeunes licenciés au sein de l'Entente Soings-Mur pour les petits et de l'Entente Contres-Soings-Mur pour les moyens ont retrouvé le chemin des stades avec bonheur puisque dans chaque catégorie plusieurs équipes sont engagées. La bonne collaboration avec nos voisins nous permet de faire évoluer des équipes en championnat régional ou en élite départementale et ainsi de pouvoir se confronter aux meilleurs. Les stages gratuits organisés pendant les vacances scolaires rythment toujours la saison et permettent une approche différente de la formation du footballeur en incorporant la citoyenneté.



Même si le bilan sportif est réduit à portion congrue, on ne peut pas faire de bilan sans parler du 'nerf de la guerre'. En effet il a bien fallu continuer d'assumer différentes dépenses même si les compétitions avaient cessé. Dans ce domaine l'aide toujours aussi précieuse de la municipalité n'a pas failli, ni non plus l'aide de la Région à travers le dispositif Cap'Asso. Les sponsors calendriers et panneaux au stade sont restés fidèles, de nouveaux nous ont rejoints cette saison et le mécénat a permis d'équiper tous nos jeunes de survêtements et les seniors d'un pack survêtement / sac. Que tous soient ici sincèrement remerciés. Malheureusement nous n'avons pas pu, pour des raisons évidentes, organiser le traditionnel loto de l'école de foot en novembre 2020 ni 2021, pas plus que le repas dansant qui était programmé théoriquement en mars 2021.

Nos espoirs pour cette saison 2021 / 2022 c'est déjà qu'elle puisse aller jusqu'à son terme normal en juin 2022, en espérant que nos jeunes fassent bonne figure dans leurs divers championnats et que les seniors continuent sur leur bonne lancée qui pourrait (qui sait ?) réserver une agréable surprise 'à la fin du bal'.

Ces espoirs se complètent par les projets de relancer le loto de l'Ecole de Foot en novembre 2022 (le repas dansant attendra Mars 2023), la visite d'un club professionnel avec les jeunes pendant les vacances de Pâques, l'engagement d'une seconde équipe seniors dès septembre 2022, la rénovation des mains courantes et des peintures des vestiaires / club house (appel aux bénévoles), et l'étude de l'opportunité, en lien avec la municipalité, de transformer l'espace 'terrain de camping' devenu obsolète en un demi terrain synthétique pour le foot à 8 et à 5 qui permettrait de désengorger les terrains actuels et qui ne nécessiterait ni engrais, ni arrosage, ni tonte.

Malgré ses presque 85 ans, l'AS Soings reste une association jeune et dynamique et ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres (joueuses / joueurs ou dirigeantes / dirigeants). N'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Vous pouvez nous suivre au quotidien sur facebook et sur www.assoings.com (vous y trouverez toutes les informations relatives à notre activité présente et passée).

Marc Javouhey, Président A S Soings

LE COMITÉ DES FÊTES

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022.
Nous espérons qu'elle sera riche en projets et en rencontres.

L'année 2021 a été malheureusement encore triste en festivité.

Nous avons pu réaliser au mois de septembre la brocante qui a eu un franc succès.
Nous avons dû refuser des brocanteurs pour manque de place et nous nous en excusons.

La soirée année 80 a refait battre le cœur et mis le sourire aux gens lors de cette merveilleuse soirée.

Voici notre triste bilan 2021.

Nous espérons vous retrouver en 2022 et si vous aimez la rigolade, passez de bons moments.

Vous êtes les bienvenues au comité.

Nous serons ravis de vous accueillir au sein de l'association.

Nos festivités prévues pour 2022 sont :

- Soirée année 80 : samedi 2 avril 2022
- Musico's parc/ feu de St Jean : samedi 18 juin 2022
- Retraite aux Flambeaux : jeudi 14 juillet 2022
- La Parmentière : samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022
- Assemblée générale : vendredi 20 janvier 2023



LES VOLANTS SOLOGNOTS



Association de badminton qui compte actuellement 38 licenciés dont 20 jeunes. Nous accueillons :

- Les adultes en loisir les **lundis et jeudis de 19h30 à 21h30**,
- Les enfants dès 6 ans le **jeudi de 17h à 18h, et 18h à 19h**.

Les séances d'entraînement se déroulent au gymnase de Soings. Tous les niveaux sont les bienvenus! Un encadrant, Jérôme Sabard, se charge d'entraîner les jeunes, tandis que les adultes jouent en mode loisir le temps qu'ils le souhaitent. Le club prête les raquettes à ceux qui le souhaitent, et fournit les volants.

Il est tout à fait possible de tester la pratique gratuitement sur 2 séances, rien de plus simple : il suffit de venir sur le créneau de son choix sans prévenir.

Le montant de la licence est de 50 euros, enfant ou adulte.

Le club fait en général portes ouvertes chaque année au mois de septembre, ainsi que fin juin. N'hésitez pas à venir tester, ou prendre des informations pour vous ou vos enfants.


Cette année, aucune manifestation n'a eu lieu en raison du covid. Seule la vente des grilles a été maintenue, un grand merci à tous ceux qui ont participé.

Nous espérons reprendre nos actions le plus vite possible (repas festifs, tournois...) mais pour l'instant la situation reste compliquée.

L'association remercie grandement tous ses partenaires et la municipalité pour leur soutien financier et logistique, et tous les licenciés qui donnent un coup de main lors des différentes manifestations.

Le président :
Julien FAVEL

Besoin d'un renseignement ? Choisissez votre mode de contact :

Page facebook:  Les volants solognots
Mail: lesvolantssolognots@gmail.com
Adresse postale: 1 Route de Selles - 41230 Soings-en-Sologne

Bureau :

Président :	Julien FAVEL	06.31.53.98.38
Vice président:	Sébastien MORISSEAU	06.59.09.55.16
Trésorière :	Claire CHANTREAU	06.85.04.85.12
Secrétaire :	Cathy GIAMBARRESI	06.22.03.14.94

LA FARANDOLE

Cette année, malgré les conditions sanitaires actuelles, nous avons dû faire preuve de flexibilité afin d'organiser nos manifestations habituelles.

Ainsi, le carnaval a pu se dérouler en avril et la kermesse en juillet au sein même de l'école.

Pour carnaval, les enfants ont pu profiter des chars (spécialement apportés dans la cour), de leur déguisement mais aussi réaliser de joyeuses chorégraphies grâce aux bénévoles de l'association et aux maîtresses.

Pour le dernier jour de l'année scolaire, l'association et la coopérative scolaire ont offert aux enfants le spectacle de Gaël Le magicien.

Nous avons également animé la cour de l'école grâce aux jeux de kermesse toute la journée.

Cette nouvelle année scolaire a déjà permis d'organiser Halloween ainsi que le Range ta chambre et Marché de Noël qui ont été un franc succès. Nous allons donc continuer sur notre lancée avec pour 2022, le Carnaval, la Kermesse et une randonnée des familles et en projet...



AÏKIDO



son corps et son esprit.

Les cours ont lieu tous les mardis au gymnase de Soings en Sologne de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19 h 00 à 20 h 30 pour les adolescents et les adultes. Peu importe l'âge ou son état de santé, la discipline est praticable par tous, suivant son niveau et sa recherche.

L'année 2020/2021, n'a pas pu se dérouler normalement. J'espère très sincèrement que la nouvelle saison 2021/2022 verra une vraie reprise.

En attendant, l'ensemble des pratiquants et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Ludovic BRIANDET

Professeur

Malgré une période pandémique qui modifie grandement la pratique des arts martiaux, le dojo de Soings en Sologne est resté actif. Vous pouvez venir découvrir et pratiquer cet art martial japonais, adepte de l'harmonie, avec sérieux et discipline, mais aussi dans la bonne humeur.

Outre l'apprentissage de la maîtrise d'un adversaire, il permet de mieux se connaître et de faire évoluer



SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



- Sortez votre poubelle la veille du jour de la collecte. En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'exception des **1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac n'est jamais rétrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

CHANGEMENT DE BACS : APPELEZ LE **0 800 350 103**

- Emménagement ou déménagement.
- Changement de volume, selon la taille de la famille.
- Réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.



DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Mardi :	fermées	9h30-12h 14h-18h
Mercredi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Jeudi :	10h-12h fermées	9h30-12h fermées
Vendredi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Samedi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.



Nouveauté 2022 !!!

A compter du 1^{er} janvier 2022, tout usager des déchèteries du SMIEEOM Val de Cher **devra être en possession d'une carte de déchèterie** : lors du 1^{er} dépôt de l'année, l'agent de la déchèterie fréquentée remettra à chacun, **particulier ou professionnel**, un formulaire à remplir et à lui rendre, accompagné d'un justificatif de domicile pour les particuliers, d'un extrait k-bis de moins de trois mois

et d'une copie de carte grise pour les professionnels.

Cette nouvelle carte, gratuite et valable dans toutes les déchèteries du syndicat, permettra un contrôle de la fréquentation des sites, réservant ainsi l'accès aux seuls contributeurs des services du SMIEEOM. Le fonctionnement général reste inchangé : les dépôts sont gratuits pour les particuliers et payants pour les professionnels, avec mise en application du règlement des déchèteries.

SMIEEOM



BIODECHETS

Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets selon leur nature doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 20 € à l'achat de votre composteur. **Demandez-la !**

LES DECHETS RECYCLABLES

Déposés dans les colonnes de tri des Eco Points, ils sont ensuite pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques. Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison, au travail et même en vacances !

En cas de doute ou pour trouver un Eco Point : www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

➔ Emballages plastiques

➔ Emballages métalliques

➔ Briques alimentaires

➔ Cartonnettes

ASTUCES pour tout dépôt d'emballages :

- Les vider et les racler.
- Ne pas les imbriquer les uns dans les autres.
- Les aplatir dans le sens de la longueur.

LE PAPIER

➔ Journaux, magazines

➔ Publicité, prospectus

➔ Courriers, enveloppes

➔ Cahiers, livres, catalogues, autres papiers

LE VERRE

➔ Bouteilles en verre

➔ Bocaux et pots en verre

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPELEZ LE 02 54 75 76 66 :

- mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, stop-pub...,
- aide à l'achat de composteurs,
- réception de de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr



SMIEEOM Val de Cher

Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères

22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY – smieeom.val2c@orange.fr – www.smieeom.fr – @smieeom

DÉPENSE D'ÉNERGIE

DÉPENSES D'ÉNERGIE : COMMENT GARDER LE CONTRÔLE ?

DES OUTILS POUR TOUT MAÎTRISER



Les compteurs communicants

d'électricité (Linky) et de gaz pour suivre ses consommations.
► Installation gratuite et données sécurisées



Le thermostat programmable

pour régler la température du logement et économiser jusqu'à 15 % d'énergie !
► Aide « Coup de pouce » à l'installation de 150 €



Autres petits investissements utiles

Un thermomètre ► moins de 10 €
Une multiprise à interrupteur ► 5 à 15 €
Une prise programmable ► moins de 10 €
Un wattmètre ► environ 20 €

DES POSTES TRÈS CONSOMMATEURS À SURVEILLER

TOP 5 DES APPAREILS ÉLECTRIQUES LES PLUS ÉNERGIVORES

N°1

> 1000 kWh*

- Radiateur**
Baisser les radiateurs la nuit et en cas d'absence
- Four**
Utiliser la pyrolyse après la cuisson d'un plat
- Chauffe-eau**
Le couper en cas d'absence prolongée
Préférer une courte douche à un bain

N°2

500 à 1000 kWh

- Plaque de cuisson**
Adapter la taille des casseroles
Utiliser un couvercle
Couper avant la fin de la cuisson
- Climatiseur**
Fermer fenêtres, rideaux, stores ou volets en journée
Aérer le soir ou la nuit

N°3

350 kWh

- Sèche-linge**
Bien essorer son linge au préalable
Le faire sécher dehors si possible

N°4

200 à 500 kWh
(modèles récents : 125 à 250 kWh)

- Réfrigérateur congélateur**
L'éloigner des sources de chaleur
Nettoyer la grille arrière régulièrement

N°5

250 kWh

- Lave-vaisselle**
Utiliser le mode Eco = jusqu'à 45 % d'électricité économisée

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

= 77 % des consommations d'un ménage toutes énergies confondues

Baisser d'un 1 °C, c'est 7 % d'énergie économisée

*consommation d'électricité moyenne par an

LA CHASSE AUX GASPILLAGES CACHÉS

1 **Débrancher les appareils :** même en veille, ils consomment (près de 10 % d'électricité sur l'année, soit 80 € !).

2 **S'équiper d'un thermostat programmable** pour régler la température selon ses besoins réels.

3 **Faire fonctionner les appareils pleins :** la lave-vaisselle, la machine à laver ou encore le sèche-linge.

Nouveau : l'appli Ecowatt donne des astuces pour mieux consommer l'électricité.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide de l'ADEME « Réduire sa facture d'électricité »



RÉVISION DE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

RÉVISION DE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE : QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

POURQUOI MODIFIER L'ÉTIQUETTE EXISTANTE ?



Les appareils sont de plus en plus performants et les moins efficaces sont interdits.



Des classes supérieures ont dû être ajoutées au-dessus de l'échelle initiale de A à G : A+, A++, A+++.



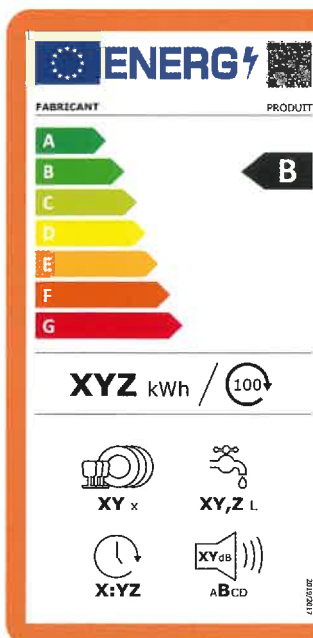
Le choix du consommateur est difficile : en effet, les appareils classés en A ou même A+ sont parfois les moins performants du marché...

UNE ÉTIQUETTE PLUS LISIBLE

L'ANCIENNE ÉTIQUETTE



LA NOUVELLE ÉTIQUETTE : RETOUR À UNE ÉCHELLE DE A À G



Depuis le 1^{er} mars 2021 en magasin et en ligne dans toute l'Europe

- Un QR code pour accéder à une base de données électronique des produits, disponible courant 2021.
- Fini les A+, A++, A+++ ! Un appareil anciennement classé en A+++ peut être classé en C depuis le 1^{er} mars 2021, un appareil A++ en E, un appareil A+ en G.
- Des premières classes (A, B) pas ou peu utilisées pour classer les futurs produits encore plus économes que ceux d'aujourd'hui.
- Des icônes plus lisibles

5 groupes d'appareils concernés

-  Lave-vaisselle
-  Lave-linge et lave-linge séchants
-  Réfrigérateurs/ congélateurs y compris caves à vin
-  Téléviseurs et écrans
-  Ampoules à partir du 1^{er} septembre 2021

LES POINTS POSITIFS

- 1 Plus de transparence pour les consommateurs : grâce à la base de données électronique renseignée par les fabricants.
- 2 Des exigences accrues en matière d'écoconception, notamment concernant la réparabilité ou la recyclabilité des produits.
- 3 Des progrès technologiques stimulés : la nouvelle classe A, très exigeante, sera très difficile à trouver en 2021.
- 4 Des économies d'énergie dans tous les pays européens, à hauteur de 150 €/an en moyenne par foyer. D'ici 2030, 38 TWh/an économisés, soit la consommation d'électricité annuelle de la Hongrie. (estimation de la Commission européenne)

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche de l'ADEME « L'étiquette énergie pour l'équipement de la maison »
 Site du projet européen LABEL2020 <https://fr.label2020.eu>



POURQUOI ET COMMENT ISOLER SON LOGEMENT



POURQUOI ET COMMENT ISOLER SON LOGEMENT ?

4 BONNES RAISONS D'ISOLER



⊕ d'économie

Moins de déperditions de chaleur, et donc une facture de chauffage qui baisse.

66 % des consommations énergétiques d'un foyer viennent du chauffage



⊕ de confort

Une ambiance plus agréable et plus saine : température homogène, fin de « l'effet de paroi froide » et meilleure qualité de l'air.



⊕ de valeur

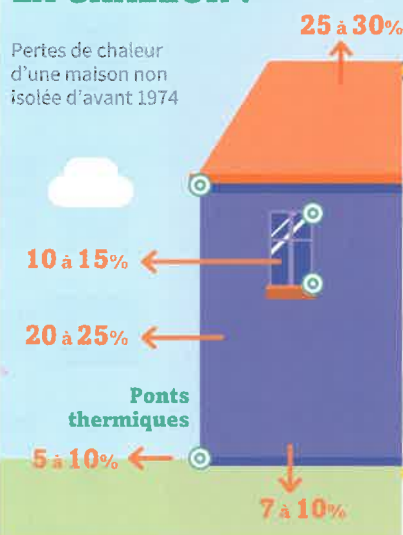
Un meilleur classement sur l'étiquette énergie et donc un prix plus élevé de votre bien à la vente ou à la location.

C'est aussi moins d'entretien !

Un logement bien isolé vieillit mieux. L'isolation limite notamment les risques de condensation et les dégradations sur les peintures, fenêtres et murs.

LA POSE D'ISOLANT : OÙ ET COMMENT ?

PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR ?



QUE FAUT-IL ISOLER ?

Le toit doit être isolé en priorité car c'est l'action la plus rentable !

Les murs doivent être isolés, par l'extérieur pour plus d'efficacité.

Les parois vitrées peuvent être équipées de double vitrage.

Les planchers bas sont à isoler plutôt par le dessous.

L'isolation doit être continue pour éviter les ponts thermiques, autrement dit les zones plus soumises au froid extérieur qui constituent des points de condensation.

Exemples de coûts des travaux d'isolation (pose comprise)

20 à 55 €/m² pour des combles perdus

40 à 100 €/m² par l'intérieur
135 à 220 €/m² par l'extérieur

380 à 600 €/m² pour remplacer une fenêtre sans changement de cadre

50 à 100 €/m²

RECETTE D'UNE BONNE ISOLATION



Ne pas oublier la ventilation : renouveler l'air est indispensable pour évacuer l'humidité et les polluants une fois votre habitat isolé. Une VMC est la solution idéale.



Choisir les bons matériaux et des professionnels expérimentés qui mettront en œuvre la technique la plus adaptée à votre logement.



Supprimer les entrées d'air parasite : isoler les coffrets roulants, traiter l'étanchéité des portes vers les pièces non chauffées (cave, garage...)

POUR ALLER PLUS LOIN Guide de l'ADEME « Isoler sa maison »
Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement par les conseillers FAIRE : 0 808 800 700 Service gratuit * prix appel OU SUR www.faire.gouv.fr



COMMENT PARTIR EN VACANCES SANS TROP POLLUER

COMMENT PARTIR EN VACANCES SANS TROP POLLUER ?

NOS VACANCES ONT UN IMPACT SUR LE CLIMAT

L'industrie touristique

2 vols par an
1 Paris-Les Îles Canaries
+1 Paris-Venise
= plus d'1 tonne de CO₂
= 1 an de chauffage d'un petit logement

= 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre

Essor du low cost + offres promotionnelles
= des voyages plus fréquents, plus courts mais aussi plus lointains

+52% de touristes d'ici 2030

soit près de **2 milliards** de personnes = un poids croissant sur certains sites touristiques

Des conséquences pour les territoires qui nous accueillent

Certains gestes ne sont pas anodins :
▶ une lessive ou une douche peuvent polluer les sols et l'eau s'il n'y a pas de traitement des eaux usées ;
▶ la crème solaire, lorsqu'elle est appliquée juste avant la baignade, se répand dans l'eau et forme une couche à la surface qui empêche la photosynthèse.

VACANCES PLUS ÉCOLOGIQUES : MODE D'EMPLOI

Des valises légères

- ▶ Le moins de bagages possible et seulement le nécessaire.
- ▶ Pas de matériel sportif encombrant (surf, skis...) : on peut louer sur place !
- ▶ Pas de produits jetables (rasoirs, lingettes...).

15 kg de bagages en avion
= 200 kg d'équivalent CO₂

Les transports les moins polluants

- ▶ Pour le voyage : le train, le car, le covoiturage et si la seule option est l'avion, un vol sans escale.
- ▶ Sur place : la marche à pied, le vélo, les transports en commun plutôt que la location de voiture.
- ▶ Et pourquoi pas des vacances à vélo ?

1 Paris-Bordeaux en train émet **37x moins de CO₂** que la voiture
42 x moins que l'avion

Les activités de vacances, ça compte aussi !

- ▶ Éviter les sports motorisés pour ne pas perturber la faune et ne pas émettre de CO₂
- ▶ Respecter les espaces naturels : rester sur les sentiers balisés, ne laisser aucun déchet dans la nature
- ▶ Emporter un cendrier de poche si on fume

Un hébergement « vert »

- ▶ Camping, hôtel, gîte et chambre d'hôte labellisés. En savoir plus : agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux
- ▶ Stations labellisées :
 - ▶ "Pavillon Bleu" pour les stations balnéaires
 - ▶ "Flocon Vert" pour les stations de montagne

GARDER LES BONS RÉFLEXES

1 Consommer responsable : des produits locaux de saison, et en pension ou demi-pension, des portions adaptées à sa faim.

2 Bien jeter les déchets dans les poubelles et selon les consignes locales de tri, en les limitant au maximum (gourde plutôt que bouteilles en plastique...).

3 Économiser l'eau : garder sa serviette plusieurs jours à l'hôtel, prendre des douches courtes...

4 Économiser l'énergie, en limitant les consommations liées au chauffage ou à la climatisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Rubrique **Vacances et loisirs** du site de l'ADEME
Article du site Mtaterre **Vacances d'été, le littoral en danger**





Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 56 28 00**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR de Selles-sur-Cher

MAISON EN SERVICES

11 rue d'Ardenne 41000 Selles-sur-Cher

41130 SELLES-SUR-CHER

Vie quotidienne

02 54 83 42 00

ms-selles@fed41.admr.org





ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- Installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- éligible crédit d'impôt de 50%
- Sans engagement ni frais de dossier
- Dépannage dans les 24h, 7j/7
- Appels réguliers de soutien et de convivialité

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique

Dom@dom est un service de la Fondation Partage et Vie.



mémoire et solidarité

Ancien Combattant 39/45, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie, OPEX, titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, Veuve d'ancien combattant, Veuve de Guerre, Pupille de la Nation, Orphelin de Guerre ou Pensionné militaire d'invalidité.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre établissement public sous tutelle du ministère des Armées est présent à vos côtés:

- aides financières diverses (frais médicaux, loyers, déménagement, reconversion professionnelle, surendettement etc...)
- aide ménagère
- portage de repas
- travaux maintien à domicile

Contactez l'ONACVG au 02 54 81 56 11

**Le service départemental de Loir-et-Cher est à votre écoute et vous accueille sur RDV à la Préfecture Place de la République 41006 BLOIS
sd41@onacvg.fr**

Depuis le 1er janvier 2019 les personnes ayant servi dans l'armée française entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 en Algérie peuvent être éligibles à la carte du combattant.

PRÉSENCE VERTE



Solutions
de téléassistance
n°1 en France



Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul



Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Complétez nos offres avec des options sur-mesure



Option Sérénité

Un détecteur automatique de chute brutale en lien avec notre centrale d'écoute.



Coffre à clé sécurisé

Vos clés accessibles et en toute sécurité.

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Des aides financières sont possibles, des caisses de retraite, du Conseil départemental (APA), de communes conventionnées et de partenariats Présence Verte, renseignement auprès de :

Présence Verte Touraine
19 avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02 54 44 87 26

www.presencevertetouraine.fr

REFUGE DE SASSAY 41



REFUGE DE SASSAY 41

*Association « loi 1901 » à but non lucratif créée en 1953
(Membre de la confédération de Lyon, reconnu d'utilité publique par décret du 01.10.90)*

Lors de notre assemblée générale, en septembre dernier, nous avons fait le bilan de l'année 2021 et surtout de cette recrudescence d'abandons depuis cet été.

En effet, notre souci récurrent est, comme dans les autres refuges, l'abandon massif d'animaux, même en dehors des périodes de vacances. Par ailleurs, les chiots grandissent, tandis que la plupart des propriétaires sont retournés au travail et peu enclins à fournir à Médor les trois heures d'activité quotidienne, antidotes aux troubles du comportement générant aboiements compulsifs, destruction, mordillements voire morsures... Ces jeunes chiens, très dynamiques, sont donc arrivés au Refuge suscitant l'inquiétude de ne pouvoir leur trouver un foyer correspondant à leurs besoins physiologiques et leur tempérament.

En effet, adopter un animal est un engagement particulièrement sérieux, dans la durée : un chien peut vivre une quinzaine d'années, un chat 18 ans ; dans les frais : alimentaires, vétérinaires, pensions... dans les besoins physiologiques : présence, activités, éducation...

Comme nous voulons être certains que l'environnement et le mode de vie qui seront proposés, correspondent le mieux au toutou désiré, nous sommes particulièrement vigilants quant à l'accueil de nos futurs adoptants (questionnaire, pré et post visite, rencontres avec les chiens de la famille...). Refuser une adoption qui serait préjudiciable à notre pensionnaire, est pour nous un gage de sérieux.

D'ailleurs, de plus en plus, le Refuge de Sassay en tant que défenseur de la cause animale, est acteur de la prévention et de l'information auprès des particuliers, ainsi que personne-ressource auprès des Mairies, associations, étudiants... Nous organisons également pour le personnel et les bénévoles, des formations sur la connaissance, l'éducation, les soins ou le bien-être animal.

Des animaux plus âgés, voire très vieux sont accueillis au Refuge, souffrants, le plus souvent de pathologies diverses, nécessitant plusieurs consultations vétérinaires et souvent de la chirurgie, quelquefois assez lourde. Heureusement, pour nos seniors de plus de 10 ans, l'Association 30 millions d'amis a mis en place l'opération «Doyens », participant aux frais vétérinaires à hauteur de 600 euros.

Enfin, l'augmentation des chiens catégorisés devient particulièrement inquiétante, car il y a très peu d'opportunités de placement dans la région, sans parler du fait que les contraintes administratives sont importantes et qu'une évaluation préalable est obligatoire.

Il y a encore tellement à faire, aussi, nous remercions chaleureusement les bénévoles, donateurs, visiteurs et adoptants, de leur soutien à la cause animale et à l'affection inconditionnelle que nos animaux savent si bien nous manifester, ainsi qu'au Refuge de Sassay.

Elisabeth Chanal, Présidente du Refuge de Sassay



LES PETITS GESTES CITOYENS

Près de l'école : chiens interdits et défense de fumer



Ne pas laisser son chien aboyer, ni le jour ni la nuit (Arrêté municipal du 20/02/2014)



Limiter les travaux de bricolage ou de jardinage aux horaires suivants

Jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 - Dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00



Ne rien déposer près des points d'apport volontaire pour le recyclage

La photo la plus significative de l'année 2021 !

Provocation vis-à-vis de la signalétique rouge interdisant le dépôt sauvage ou tout simplement négligence ?

Heureusement une exception parmi la population qui fréquente les points d'apport volontaire.



Ne pas se garer sur les trottoirs

Cela gêne la circulation des piétons et des autres véhicules et risque de créer des accidents. Les véhicules doivent être stationnés à l'intérieur des propriétés ou sur les parkings publics.



CALENDRIER DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2022		
21-janv.	Assemblée Générale - Comité des Fêtes	Salle des Associations
17-févr.	UNRPA (réunion)	Salle Associations
5-mars	Banquet - UNRPA	Salle des Fêtes
12-mars	Repas - AS Soings	Salle des Fêtes
20-mars	Carnaval – La Farandole	Salle des fêtes
24-mars	UNRPA (réunion)	Salle Associations
2-avr.	Soirée Années 80 -Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
10-avr.	Randonnée de printemps - MJC	
21-avr.	UNRPA (réunion)	Salle Associations
30-avr.	Gala MJC	Salle des Fêtes
18-juin	Musico's Parc – Feu de St Jean – Comité des fêtes	Parc Municipal
3-juil.	Kermesse – Ecole	
7-juil	Cinéma de plein-air	Stade
14-juil.	Fête nationale – Commune - Comité des fêtes	
2-sept.	Assemblée Générale MJC	Salle Associations
3-sept.	Parmentière - Comité des fêtes	Salle Associations - Salle des Fêtes
4-sept.	Vide grenier - Randonnée Pédestre - Parmentière	Salle Associations - Salle des Fêtes
23-sept.	Assemblée Générale La Farandole	Salle Associations
24 sept.	Festillésime – Trio Terzetti	Salle des Fêtes
2-oct.	Repas des anciens - Commune	Salle des Fêtes
13-oct.	UNRPA (réunion)	Salle Associations
30-oct.	Halloween- la Farandole	Salle Associations - Salle des Fêtes
4-nov.	Loto Ecole de Foot AS Soings	Salle des Fêtes
11-nov.	Banquet Cérémonie	
12-nov.	Soirée - Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
19-nov.	UNRPA (repas)	Salle des Fêtes
27-nov.	Puces des couturières - MJC	Salle des Fêtes
27-nov.	Range ta chambre - La Farandole	Gymnase
8-déc.	UNRPA (réunion)	Salle Associations
MANIFESTATIONS 2023		
23-janv.	Assemblée Générale - Comité des Fêtes	Salle des Associations

LES TARIFS MUNICIPAUX

Salle Polyvalente (Salle des Associations)

Uniquement pour les habitants de la commune

Repas de moins de 50 personnes	150 €
Chauffage / Climatisation	20 €
Réunions professionnelles (gratuit pour les associations communales)	50 €
Réunion de famille (sans repas)	30 €
Vente au déballage	70 €














Salle des Fêtes

Manifestations	Commune	Communauté de communes	Autres communes
Mariage et banquet cuisine et chauffage inclus Vendredi 12 h – dimanche soir - le Week end	450 €	1000 €	1600 €
Baptême, communion cuisine incluse (location 1 jour). Samedi 12 h au dimanche soir. Repas ½ journée	320 €	700 €	1300 €
Concours de belote, loto ; sans cuisine	220 €	500 €	1000 €
Repas dansant des associations cuisine incluse	320 €	700 €	1300 €
Réunion, vin d'honneur grande salle-sans cuisine	170 €	500 €	800 €
Bar et petite salle (sans cuisine)	115 €	400 €	600 €
Cuisine	60 €	250 €	400 €
Expositions artistiques sans vente ; sans cuisine	120 €	300 €	600 €
Expositions artistiques avec vente	250 €	1000 €	1200 €

Matériels

1 stand	41 €
2 stands	61 €
3 stands	82 €
4 stands	92 €
1 stand et 2 tréteaux	7,5 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie	 02 54 98 73 28
	 02 54 98 76 55
	 mairie.soings@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie	
Du lundi au vendredi	9H00 à 13H00
Permanences urbanisme	
Lundi et mercredi	9H00 à 12H30
Mardi et jeudi	9H00 à 12H00
Bibliothèque municipale	 02 54 98 55 40
Garderie périscolaire	 02 54 98 70 50
Directeur (portable)	 06 80 90 37 86
Ecole maternelle	 02 54 98 71 92
Ecole élémentaire	 02 54 98 71 79
Gymnase	 02 54 98 75 73
Restaurant scolaire	 02 54 98 75 78
Salle des fêtes	 02 54 98 76 44
Résidence d'accueil pour personnes âgées	 02 54 98 76 60
Maison de santé	 02 54 98 71 58

PANNEAU POCKET


OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE

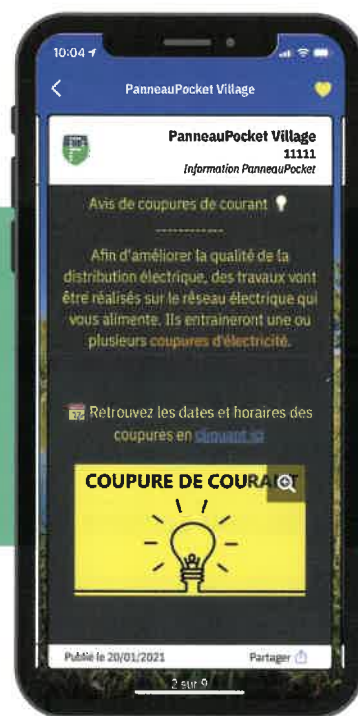
RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application
PanneauPocket pour toujours mieux
vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur
votre téléphone ou tablette en recherchant
PanneauPocket sur les stores



Recherchez votre commune sur
l'application et cliquez sur le cœur 
à côté de son nom pour l'ajouter en favori.
Vous ne manquerez plus aucune actu !



**Pas de smartphone
ni de tablette ?**

Consultez les informations
et alertes depuis votre
ordinateur sur
app.panneaupocket.com



En promenade sur les chemins de Soings-en-Sologne

